



# Thematics Europe Selection

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS (1)

## CLASSE D'ACTIONS: I/C (EUR) - FR0010152967

## Septembre 2025



- · Un portefeuille sans contraintes et relativement concentré, avec une part active (active share) élevée par rapport aux principaux indices actions
- · Identifie les sociétés ayant un profil rendement/risque jugé attractif selon Thematics AM, portées par des tendances séculaires
- Inclut les principes Environnementaux. Sociaux et de Gouvernance tant dans le processus de sélection que d'allocation du capital
- Un fonds éligible au PEA dont au moins 75% de l'actif net est investi en actions au sein de l'Espace Economique Européen. • Ce Fonds promeut des critères environnementaux sociaux et de gouvernance (FSG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il
- pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE
- Proportion minimale d'alignement taxonomie : 0%
- Proportion minimale d'investissements durables : 30%
- · Classification SEDR : Art. 8

3 ans 5 ans

10 ans

Depuis la création

## LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS. Croissance de 10 000 (EUR) (du 30/09/2015 au 30/09/2025)



Benchmark avant le 30/07/2021 : MSCI EUROPE DNR €. Du 30/07/2021 au 03/10/2022 : EURO STOXX (C) TR €. Depuis le 03/10/2022 : MSCI EUROPE DNR €.



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	1,65	1,59
3 mois	-3,34	3,51
Début année	-3,81	12,36
1 an	-5,03	9,31
3 ans	12,92	54,82
5 ans	5,59	64,53
10 ans	17,78	92,73
Depuis la création	1 742.22	-

Fonds

4,13

1,09

1,65

7.50

15,68

10,47

6,78

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
15,92	14,38	16,03	14,99
15,28	12,80	15,68	16,40
7,89	7,10	7,90	7,92
-0,48	0,08	-0,03	0,07
0,44	0,99	0,56	0,38
-1,82	-1,63	-1,19	-0,65
-12,02	-10,33	-7,77	-3,51
0,91	0,98	0,90	0,80
0,76	0,76	0,77	0,77
	15,92 15,28 7,89 -0,48 0,44 -1,82 -12,02 0,91 0,76	15,92 14,38 15,28 12,80 7,89 7,10 -0,48 0,08 0,44 0,99 -1,82 -1,63 -12,02 -10,33 0,91 0,98 0,76 0,76	15,92         14,38         16,03           15,28         12,80         15,68           7,89         7,10         7,90           -0,48         0,08         -0,03           0,44         0,99         0,56           -1,82         -1,63         -1,19           -12,02         -10,33         -7,77           0,91         0,98         0,90

avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021. Données calculées sur un pas

# Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des

résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire

### SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif du FCP est de surperformer l'Indice de Référence sur la durée minimale de placement recommandée.

Rating Morningstar TM

Catégorie Morningstar ™ Europe Flex-Cap Equity Indicateur de référence

MSCLEUROPE NET TRIEUR INDEX

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds

### CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Actions internationales
Forme juridique	Fonds Commun de
	Placement
Création de la classe d'actions	24/06/1985
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:30 CET J
Actif net	EURm 577,1
Horizon d'investissement	> 5 ans
recommandé	
Type d'investisseur	Institutionnel

## **CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES**

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
I/C (EUR)	FR0010152967	AAACSII FP

### **PROFIL DE RISQUE** Diegue plue faible

Moque plus faible		Moque	pius cieve
	4		
La catégorie de l'indicateur syntl historiques.	hétique de risq	ue repose sur des	données

En raison de son exposition aux marchés d'actions, le Fonds peut subir une volatilité significative, que son classement dans l'indicateur susmentionné

Diegua ημιο άΙανά

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques

- Risque de perte en capital Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque lié aux titres des pays émergents Risque actions
- Taux de change

- Risque petites et moyennes capitalisations Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la
- gestion des garanties financières Valeurs immobilières et REIT

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrités ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes

(1) Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

## **Thematics Europe Selection**

## Analyse du portefeuille au 30/09/2025



RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION (%)	Fonds	Indicateur de référence
< 2 Mrds USD	2,2	-
2 à 10 Mrds USD	21,4	3,5
10 à 100 Mrds USD	60,6	51,9
> 100 Mrds USD	14,8	44,6
Trésorerie	1,0	-

en % de l'actif net

RÉPARTITION SECTORIELLE (%)	Fonds	Indicateur de référence
Santé	28,8	13,2
Industrie	23,1	19,6
Technologies de l'information	19,5	7,4
Matériaux	5,7	5,4
Services collectifs	5,6	4,3
Produits financiers	5,3	23,7
Services de communication	4,5	4,0
Produits de première nécessité	4,2	9,3
Consommation discrétionnaire	2,2	8,1
Energie	-	4,2
Immobilier	-	0,8
Trésorerie	1,0	-
	No	menclature MSCI

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)	Fonds	Indicateur de référence
Espace Économique Européen	78,0	63,1
Autres Pays	21,0	36,9
Trésorerie	1,0	-



FRAIS	
Frais globaux	1,45%
Commission de souscription n	nax 0,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformane	ce 0,00%
Minimum d'investissement	50 000 EUR ou équivalent
VL (30/09/2025)	311 993,94 EUR
Détachement de coupon le	834,20 EUR
30/03/1989	
Los Erois alabaux comprennent los	Erojo do gostion et los Erojo

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

## **GESTION**

Société de gestion

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL Gestionnaire financier

THEMATICS ASSET MANAGEMENT

Thematics Asset Management est un investisseur en actions dédié spécialisé dans les stratégies thématiques innovantes, parmi lesquelles l'intelligence artificielle et la robotique, la sécurité, l'économie de la souscription, l'eau et la santé. Il investit sur plusieurs marchés qui présentent un potentiel de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale dans son ensemble, et ce, à la faveur des moteurs de croissance durable à long terme qui les soutiennent. Il intègre les principes ESG à son processus de construction de portefeuille.

Paris
2019
3.8 USD / 3.3 EUR
(30/06/2025)

Gérants de portefeuille

Karen Kharmandarian : a débuté sa carrière d'investissement en 1994; a rejoint Thematics en 2019; La Sorbonne & Institut d'Etudes Politiques, Paris, France.

Nolan Hoffmeyer, CFA : a débuté sa carrière d'investissement en 2012; a rejoint Thematics en 2019; MSc Finance, HEC, Lausanne, Suisse.

Alexis Heim de Balsac, CFA: a rejoint Thematics en 2022. Master in Management - ESSEC Grande Ecole, 2022.

## INFORMATION

Questions sur le prospectus E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

## **Thematics Europe Selection**

## THEMATICS

## Rapport sur la durabilité du fonds au 30/09/2025

## Stratégie ESG

Afin de promouvoir les caractéristiques ESG le Fonds utilise une évaluation ESG exclusive qui renose entre autres sur le score ESG des différents titres : applique des critères d'exclusion, notamment des exclusions basées sur l'activité et le comportement ; met en œuvre un processus d'engagement ESG défini en interne ; et exerce systématiquement ses droits de vote selon des principes de durabilité. En outre, le Fonds a un objectif d'investissement durable partiel visant à contribuer à la fourniture universelle d'eau propre et sûre, à la prévention et au contrôle de la pollution de l'eau, ainsi qu'à l'utilisation et la protection durables de toutes les ressources en eau ; à contribuer à améliorer les normes de sécurité et/ou à réduire les risques dans de nombreux aspects de la vie quotidienne, tels que la production alimentaire, la mobilité, la vie, le travail et la participation à l'économie réelle et numérique ; à favoriser un mode de vie sain et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge ; à optimiser l'utilisation des ressources et à promouvoir l'économie circulaire et la fabrication durable, permettant la santé et la sécurité des travailleurs et l'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins de santé : à promouvoir un mode de vie sain et le bien-être général, et à renforcer l'inclusion sociale et économique. La contribution à l'objectif d'investissement durable du Fonds est évaluée sur la base d'un processus exclusif de sélection thématique durable.



Filtrage thématique durable



Exclusion par produit



Évaluation fondée sur le comportement

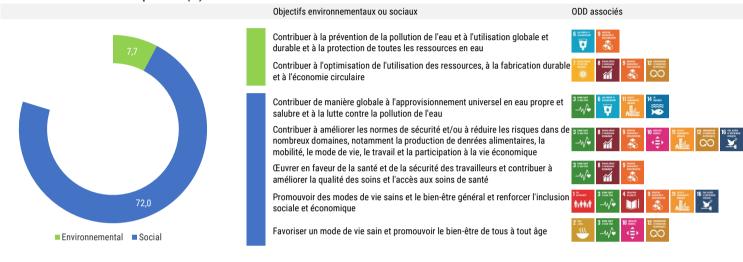


Intégration des critères ESG



Actionnariat actif

## Investissements durables partiels (%)



Engagement IS minimum: 30% SI réel atteint : 79.7%

Source: Thematics AM

Social Gouvernance

■ Pas de controverse ■ Basse

0

20

#### Principales incidences négatives et autres indicateurs de durabilité Non-respect des Principes du Pacte mondial des Nations Unies et Exposition aux armes controversées Exposition aux entreprises actives dans le secteur des énergies des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales Exclusion par 0% 0% 0% 8,27% 0% 5,76% Univers Univers Fonds Univers Fonds Fonds Source: Sustainalytics, Couverture: 100% Source: Sustainalytics, Couverture: 100% Source: Sustainalytics. Couverture: 100% WACI - Scope 1 et 2 (tCO2e/mio. USD de chiffre Mixité au sein des organes de gouvernance Empreinte carbone - Scope 1 et 2 Absence de processus de contrôle du respect (tCO<sub>2</sub>e/mio. USD investi) (pourcentage de femmes) d'affaires) des Principes du pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales 27,95 40.07% 35.72 43.25 43.49% 55.39 43.55% 21.81% CO CO Fonds Univers Source: MSCI, Couverture: 100% Source: Trucost. Couverture: 99% Source: Sustainalytics. Couverture: 99% Exposition aux controverses (% des actifs gérés du fonds) Augmentation de la température implicite Thematics Furone Selection Dont Environnemental

■ Modéré ■ Significatif ■ Fort ■ Critique ■ Non couverte ▷ Liquidités Source: Thematics AM, Sustainalytics Source: Thematics AM, S&P Trucost,

60

### Investissements durables

Au sens du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR), « investissement durable » désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social [...], à condition que ces investissements ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance, [...]. Thematics AM a construit son propre cadre de sélection thématique, qui définit les thèmes (dans le cadre de son objectif et de son périmètre d'investissement thématique) qu'il qualifie comme contribuant aux objectifs environnementaux et sociaux, ainsi que la méthodologie permettant de quantifier ces objectifs. Ce cadre définit les objectifs environnementaux ou sociaux au niveau du sous-segment de chaque fonds thématique. Par conséquent, la part d'investissements durables est calculée au niveau du sous-segment, de telle sorte que les actifs qui le composent et qui sont définis comme contribuant à un objectif environnemental ou social représentent les contributions du fonds. Les détails de ce cadre de filtrage sont détaillés dans notre Politique de filtrage thématique, disponible ici.

## Principales incidences négatives et autres indicateurs de durabilité

Les indicateurs des principales incidences négatives (PAI) sont un ensemble de mesures qui visent à montrer en quoi certains investissements affectent l'environnement et la communauté dans son ensemble. Les PAI mesurent les risques de durabilité. Le reporting SFDR de l'UE exige la publication d'indicateurs PAI, répartis entre « indicateurs obligatoires » et « indicateurs supplémentaires ». Les rapports de Thematics AM respectent cette obligation et comprennent deux PAI supplémentaires en utilisant des données tierces de Sustainalytics. Thematics AM communique des informations sur certaines des principales incidences négatives jugées les plus importantes et avec des données crédibles obtenues auprès d'un prestataire tiers (Sustainalytics).

#### Controverses

Le graphique Controverses présente la part des actifs gérés par le fonds exposés à des incidents ayant des conséquences environnementales, sociales et de gouvernance négatives à l'aide d'une échelle comprenant 5 niveaux d'impact, allant de 0 (faible impact) à 5 (impact grave). Les données proviennent de Sustainalytics Controversies Research, qui surveille et filtre les actualités controversées impliquant les entreprises et publiées quotidiennement sur les plateformes mondiales. Les analyses se concentrent sur les piliers ESG importants, notamment la chaîne d'approvisionnement environnementale, les incidents sociaux et l'éthique des affaires, entre autres. Le niveau de controverse le plus élevé est attribué à une entreprise dans le cas où elle fait l'objet de plusieurs controverses. Les chiffres présentés sont les plus à jour disponibles au moment du rapport.

## Augmentation de la température implicite

L'indicateur de hausse implicite des températures mesure l'alignement d'une entreprise sur un scénario climatique donné défini par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ou l'Agence internationale de l'énergie. Ces données sont déclarées ou évaluées par S&P Trucost.

## Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

#### Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

#### Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonde

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de

déterminer le rendement par unité de risque. Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

## Notation et catégorie Morningstar

Notation et catégorie Morningstar © 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

## Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

## Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges: Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion sons « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

## Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé oour acheter l'investissement.

### Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

## Labels

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

#### Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative de l'OPC liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque life aux titres des pays émergents : les titres de ces pays peuvent être difficilement négociables ou même ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires ; en conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut entraîner des dérogations au fonctionnement normal du fonds conformément au règlement du Fonds et si l'intérêt des investisseurs le commande. En outre, les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

Risque actions: les actions sont volatiles et peuvent fortement baisser en réaction à la conjoncture du marché et aux conditions économiques.

Taux de change : certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.

Risque de taux : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux

Risque petites et moyennes capitalisations: il se caractérise par deux risques principaux: d'une part: un risque de liquidité sur les titres, du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels; d'autre part: les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières: les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puissent pas rembourser la contrepartie).

Valeurs immobilières et REIT : certains Fonds peuvent investir en actions émises par des sociétés du secteur de l'immobilier ou en valeurs négociées en bourse de sociétés de placement immobilier à capital fixe (« SCPI », ou « REIT » en anglais). Les REIT sont des sociétés dont le but est d'acquérir et/ou de promouvoir des biens immobiliers sur un horizon d'investissement à long terme. La majorité de leurs actifs sont investis directement dans l'immobilier et leurs revenus proviennent principalement des loyers.

Risque de durabilité : ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

THEMATICS ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers. Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros - 843 939 992 RCS Paris. Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 19000027. 11 rue Scribe 75009 Paris.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers International ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

# Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est fourni à titre d'information aux prestataires de services d'investissement ou autres Clients professionnels ou Investisseurs qualifiés uniquement et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur leur demande écrite. Le présent document ne doit pas être utilisé avec les Investisseurs particuliers. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts de fonds ou de services d'investissement de tiers à ses clients soit conforme au droit national applicable.

Veuillez lire attentivement le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site Internet de Natixis Investment Managers (im natixis com/intl/intl-fund-documents)

Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents). Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de la documentation légale du site web (im natixis com/intl/intl-fund-documents)

Dans l'UE. : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738, siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Allemagne: Natixis Investment Managers International Zweigniederlassung Deutschland (enregistrée sous le numéro : HRB 129507). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. <u>Italie</u> : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana (enregistrée sous le numéro : MI-2637562). Siège social : Via Adalberto Catena, 4, 20121 Milan, Italie. <u>Pays-Bas</u>: Natixis Investment Managers International, succursale néerlandaise (enregistrée sous le numéro: 000050438298), siège social: Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Espagne Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España (enregistrée sous le numéro NIF W0232616C), siège social : Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. <u>Luxembourg</u>: Natixis Investment Managers International, succursale de Luxembourg (enregistrée sous le numéro: B283713), siège social : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. <u>Belgique</u> : Natixis Investment Managers International, succursale belge (enregistrée sous le numéro : 1006.931.462), Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse: Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sârl, (enregistrée sous le numéro: CHE-114.271.882) Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau représentant à Zurich. Schweizergasse 6. 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC: Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752. Dubăi. Émirats arabes unis.

A Singapour : fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Taïwan: Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social: 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Corée : fourni par Natixis Investment Managers Korea Limited (société enregistrée auprès de la Financial Services Commission for General Private Collective Investment Business) aux distributeurs et investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili: Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General Nº 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celuici ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Aux États-Unis : Fourni par Natixis Distribution, LLC, 888 Boylston St., Boston, MA 02199 pour les conseillers financiers américains qui traitent avec des investisseurs qui ne sont pas des U.S. Persons (au sens de la Regulation S prise en application de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933) ou des personnes présentes aux États-Unis. Il se peut qu'il ne soit pas redistribué aux U.S. Persons ou personnes présentes aux États-Unis. Natixis Investment Managers comprend toutes les entités de gestion financière et de distribution affiliées à Natixis Distribution, LLC et Natixis Investment Managers International.

Ce document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques de commerce qui ne sont pas nécessairement enregistrés dans toutes les juridictions. Les enregistrements de tiers sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (ensemble « Natixis »). Ces tiers propriétaires ne soutiennent, ne cautionnent ou ne participent pas à la fourniture des services, fonds ou autres produits financiers de Natixis.

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations. La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs

ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investirs. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernée à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures.

Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

. Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire. Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.